

Elagage au nom d'Enedis et de ses prestataires Alerte aux démarchages frauduleux dans l'Indre

Enedis en Centre-Val de Loire attire l'attention du public sur le démarchage d'individus mal intentionnés dans l'Indre. Des particuliers ont été démarchés par des individus se présentant comme « prestataires Enedis » dans le but de réaliser des interventions payantes d'élagage à proximité des lignes électriques aériennes.

En effet, des tentatives ont été constatées récemment dans l'Indre. Enedis, gestionnaire du réseau de distribution public d'électricité,

- Confirme que l'élagage à proximité des lignes électriques est réalisé par des prestataires spécialisés
- Informe qu'elle et ses prestataires ne réalisent aucune campagne de démarchage à domicile, et ne possède aucun partenariat commercial.

Comment reconnaître un démarchage frauduleux ?

- L'ensemble des prestataires Enedis ont une **attestation du donneur d'ordre** qui attestent qu'ils travaillent pour Enedis. Elle est consultable sur demande et sur place.
- Les prestataires d'Enedis ne demandent aucune somme d'argent sur place.
- En cas de doute, les particuliers peuvent appeler le service client Enedis régional pour confirmer l'intervention du dit prestataire sur la zone : 0970831970 (pour les particuliers) ou 0970832970 (pour les professionnels).
- Les interventions des entreprises prestataires d'élagage d'Enedis sont précédées d'une information à la mairie et/ou aux propriétaires concernés par un élagage sur leur terrain privé.
- Seul l'élagage de la végétation en domaine privé débordant sur le domaine public est à la charge du propriétaire.
- Si un propriétaire souhaite qu'Enedis prenne en charge la réalisation de l'élagage, une facture est éditée et envoyée au propriétaire par Enedis.

Suite du communiqué en page 2

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable ».



You êtes victime de démarchage ?

Si vous ou des personnes de votre entourage étaient victimes de ce type de démarchage, il vous est vivement recommandé de :

- Porter plainte auprès des forces de l'ordre (police ou gendarmerie). Le dépôt de plainte est la meilleure garantie pour que l'affaire soit suivie le plus efficacement possible par les forces de l'ordre.
- Informer Enedis au numéro vert 0 800 054 659 (Service & appel gratuits)
- Signaler la démarche frauduleuse auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable ».

